



LA SÉCURITÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL, ÇA S'AMÉLIORE!

Améliorer le sentiment de sécurité dans l'organisation ?
 Oui, on peut tous agir à notre niveau!¹

	LA SITUATION AU TRAVAIL	MON AVIS	SI DES AMÉLIORATIONS DOIVENT ÊTRE APPORTÉES...			
			Ce que JE peux faire	Ce que L'ÉQUIPE peut faire	Ce que le SYNDICAT peut faire	Ce que L'ORGANISATION peut faire
1	Les intérêts des employéEs sont respectés	Cotation de 1 à 4 <i>(voir légende)</i>				
2	L'information relative aux fonctionnements et aux changements dans l'entreprise est transmise de façon adéquate					
3	Une rétroaction constructive par rapport au travail est donnée					
4	Des perspectives de promotion et de développement sont offertes					
5	Des réseaux de soutien et des débriefages (réunion-bilan) sont en place					
6	L'organisation mène des activités de prévention contre la violence et le harcèlement; ou l'organisation offre une protection contre les torts causés par le harcèlement, la discrimination et la violence					
7	Il est possible de discuter des situations difficiles en vue de trouver des solutions					
8	Les employéEs se sentent épauléEs					
9	L'organisation se soucie du bien-être psychologique des employéEs					
10	On informe les employéEs des ressources disponibles pouvant les aider					
11	Il existe un réseau de pairs aidants					
12	Il est possible de partager son expérience					
13	Les employéEs se sentent reconnuEs					
14	Le milieu de travail souhaite minimiser le stress inutile					
15	Il est acceptable de demander de l'aide					

Légende: ① Tout à fait d'accord ② D'accord ③ Pas d'accord ④ Pas du tout d'accord

1/ Extrait de la conférence *L'intervention en entreprise: quels enseignements en tirer*, de Jean Pierre Brun, titulaire de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail. Colloque La santé psychologique au travail: des préjugés à l'intervention, 2 novembre 2007.

jeunes

adultes

travailleurs

ainés